

## Propreté : un effort quotidien

Avec 55 kilomètres de rues communales (donc environ deux fois plus de trottoirs), conserver une ville propre est un effort permanent. Chaque semaine, des moyens humains et mécaniques importants sont engagés pour entretenir l'espace public.



### Nettoyage : balayer les mauvaises pratiques

Préserver le bien vivre ensemble passe par entretenir l'espace public et balayer les mauvaises pratiques. À Villeparisis, une quinzaine d'agents polyvalents en propreté urbaine y travaillent. Trois embauches ont d'ailleurs été réalisées récemment. Deux balayeuses arpentent les rues en permanence, selon des circuits établis. Une activité devenue plus compliquée, compte tenu par exemple des voitures ventouses présentes sur le territoire. Il faut alors intervenir à pied.

La ville est découpée en dix secteurs (plus Bois Fleuri), dont quatre (cinq l'été prochain) sont confiés à une société privée. Cela permet d'augmenter la capacité de nettoyage et donne plus de flexibilité aux agents municipaux. Ceux-ci peuvent ainsi notamment se consacrer à des interventions supplémentaires ponctuelles dans des quartiers à forte fréquentation.

Ils ont aussi d'autres activités : souffler les feuilles mortes à l'automne pour mieux les ramasser, ou désherber à la binette ou à la machine à eau chaude (en collaboration avec le service Espaces verts).

Une deuxième désherbeuse doit intégrer cette année le service Propreté. Elle interviendra notamment au cimetière. Par ailleurs, c'est la Communauté d'agglomération (CARPF) qui est chargée d'entretenir la voirie des zones d'activités. Soulignons également l'importance de ne pas laisser dépasser sur la voie publique une haie mal taillée ou mal entretenue.

### Être vigilants ensemble

Quelques 225 poubelles de rue sont par ailleurs présentes dans Villeparisis. Ce qui n'empêche pas de constater de nombreuses incivilités. À commencer par ces masques chirurgicaux jetés à terre sur les trottoirs ou dans les espaces verts. L'apparition de ces nouveaux déchets à l'occasion de la pandémie Covid 19 représente aussi un risque de contamination pour les habitants et pour les agents chargés de l'entretien.

La Ville met aussi à disposition des propriétaires de chiens 24 distributeurs de sacs à déjections canines (surnommées les « toutounet »). Ce qui doit les inciter à respecter le plus possible la propreté du domaine public, et celle des passants.

De même, en collaboration avec la société ATEC Hygiène, la Ville a disposé quelques cages à pigeons au Mail de l'Ourcq, afin de capturer ces oiseaux salissants et les relâcher plus loin. Encore trop d'habitants les nourrissent. Ce qui est dommageable, la présence du marché les attirant déjà.

*"Les agents du service propreté agissent au quotidien et sans relâche pour la propreté de notre ville. Mais c'est aussi l'affaire de tous. Le civisme est primordial pour que notre ville reste propre. Chaque geste compte, il s'agit en effet d'un effort collectif à réaliser au quotidien pour que la propreté soit durable. La propreté urbaine est indispensable à un cadre de vie agréable et sain. Jeter les débris et les mégots de cigarettes dans les corbeilles prévues à cet effet, ramasser les déjections de son chien,*

*respecter les espaces publics... autant de gestes simples de savoir-vivre ensemble qui contribuent à la qualité de notre vie au quotidien. Habitants, commerçants, agents municipaux, élus, nous sommes tous acteurs de la propreté de notre ville !" [Stéphane Pavillon](#), adjoint au Maire chargé des grands projets, des travaux et du cadre de vie.*

## Dépôts sauvages

Un coût moyen de 900 euros par tonne de déchets sauvages à traiter : véritable fléau dans la ville, ces dépôts pénalisent les habitants. Ils encombrent les trottoirs, peuvent sentir mauvais, sont visuellement désagréables et sont un risque pour l'environnement si des déchets inappropriés sont déposés n'importe où. Ce sont par exemple des cartons déposés avec les ordures ménagères, qui prennent la place d'un sac d'ordures qui se retrouve du coup posé au sol dans la rue hors du bac. C'est un bidon d'huile, un pot de peinture, des gravats ou un appareil électronique déposés avec les encombrants. Collecteur des déchets à Villeparisis, le Sigidurs ne ramasse pas les objets ou produits ne correspondant pas à la poubelle qu'ils ont à collecter. Ce qui oblige les services municipaux à intervenir, ajoutant à leur travail, et générant un coût supplémentaire pour la collectivité. D'où l'utilité de conserver et de consulter le calendrier du Sigidurs distribué en boîtes aux lettres (disponible sur notre site). Il détaille dans quel bac jeter tel ou tel déchet, et ceux à apporter directement à la déchèterie de Mitry-Mory.

Les chiffres sur Villeparisis

- 55 km de voirie communale
- 17 postes d'agents polyvalents
- 1 désherbeuse à eau chaude (une deuxième cette année)
- 2 balayeuses
- 1 camion dédié aux dépôts sauvages
- 225 corbeilles de rue





<http://www.youtube.com/watch/NPlcEyxxO8s>

<http://www.youtube.com/watch/iihNkYwFdq0>

Infos pratiques

## **Respectons les collectes**

Les bacs sortis en dehors des jours de passage et qui encombrant les trottoirs, des déchets déposés dans le mauvais bac, des dépôts anarchiques : traverser la ville réserve parfois de mauvaises surprises. Alors, pour le bien de tous, respectons les collectes et les bons gestes.

En mai, il n'y aura pas de ramassage d'objets encombrants. C'est un mois sur deux. Il faudra attendre juin. En revanche, les déchets végétaux (herbe coupée, feuilles, fleurs) seront ramassés en mai tous les lundis à Bois Fleuri (secteur rose). Ce sera chaque mardi à l'est de l'avenue du Général-de-Gaulle, de l'avenue Balzac, sur l'avenue Varlin ainsi qu'au sud de l'avenue Jean Jaurès (secteur mauve). Ce sera chaque vendredi de mai à l'ouest de l'avenue Charles-de-Gaulle et avenue Balzac (secteur vert). Pensez à sortir le bac la veille au soir. Veuillez également ne pas surcharger le container lorsque les déchets verts sont humides. Quant aux branchages, les lier en fagots de 1,50 m de longueur par 50 cm d'épaisseur maximum et de 10 centimètres de diamètre au plus. Les ficeler avec un lien naturel. Les résidus de jardinage peuvent aussi être déposés à la déchèterie de Mitry-Mory.